

Hausse des prix du carburant Le DG des Hydrocarbures s'explique

Propos recueillis par Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

Face à l'incompréhension des populations qui redoutent une hausse généralisée des prix, Bernardin Mve Assoumou a tenu à apporter des éclaircissements sur les raisons du renchérissement des prix du carburant à la pompe, du gaz butane et du pétrole lampant.

L'union. Les consommateurs ont été fortement surpris hier matin de constater qu'il y a hausse des prix du carburant à la pompe, mais également et surtout de celle du gaz butane et du pétrole lampant. Qu'est-ce qui explique cette hausse continue des prix observable depuis 3 mois maintenant ?...

Bernardin MVE ASSOUMOU : les raisons qui sont à la base de cette évolution sont les suivantes : le gouvernement a décidé d'indexer les prix des produits pétroliers aux variations des cours sur le marché international. Cette indexation fait que lorsque les cours du pétrole brut augmentent, les prix des produits pétroliers à la consommation doivent également augmenter. C'est une décision qui entraîne des engagements vis-à-vis des institutions internationales, en l'occurrence le FMI (Fonds monétaire international, ndlr). Chaque fois que nous n'avons pas fait cela, ceci a entraîné ce que nous appelons la stabilisation. C'est-à-dire la subvention par l'Etat des produits pétroliers. Donc, depuis plusieurs années, la répercussion de l'évolution des cours sur le marché international n'a pas été intégrale sur les prix sur le marché local. Ceci a entraîné effectivement des stocks de stabilisation, donc des dettes de l'Etat vis-à-vis des acteurs qui nous vendent les produits sur le marché. Cela pesait déjà lourd. Mais, l'Etat a pris l'engagement aussi de soutenir certains produits dont le gaz butane et le pétrole lampant. Seulement, pour cet effort de l'Etat, nous pouvons faire deux observations : la première, c'est que pour le gaz butane, les prix sont subventionnés pratiquement au double. Aujourd'hui, vous achetez une bouteille de gaz à 5450 francs, mais le prix réel auquel on devrait le vendre sur le marché est au-delà de 10 000 francs. L'Etat subventionne donc le reste. Le problème, c'est que sur le marché, on constate des ventes informelles, du fait que tout autour de nous, le prix moyen d'une bouteille de gaz se situe autour de 7000 francs. Cela veut dire qu'au Gabon, on vend moins cher que partout ailleurs. Et cela entraîne effectivement des ventes à l'export informel dans la sous-région. Notamment en Guinée-Équatoriale, où la bouteille de gaz coûte pratiquement 15 000 francs, et au Cameroun 7000 francs. Ce qui a eu pour conséquence d'alourdir davantage la subvention sur ce produit social. Pour ce qui est du pétrole lampant ou industriel, il y a encore des déviations. En ce qui concerne le pétrole lampant, la population ciblée n'en profite pas. Ce sont les industriels qui viennent acheter le pétrole au



Photo : D.R

Le directeur général des Hydrocarbures, Bernardin Mve Assoumou.

bas prix pour aller le mélanger avec d'autres produits, afin de le vendre plus cher. C'est ce qu'on appelle le frelatage. Mais malgré cela, l'Etat continue toujours de subventionner ce produit...

... à hauteur de combien l'Etat subventionne-t-il le gaz butane et le pétrole lampant afin que les prix n'explo-sent pas sur le marché local ?

- Cela varie d'un mois à un autre, en fonction des consommations et des prix. Ce mois de juin, par exemple, si l'Etat n'augmentait pas les prix à la pompe, nous devrions enregistrer un montant de stabilisation estimé à 4 milliards de francs. Plus de la moitié serait consacrée au gaz butane et au pétrole lampant. Les mois passés, nous avons atteint des montants de 7 milliards de francs, voire 10 milliards de francs lorsque les cours du pétrole étaient au plus haut-niveau. Notamment en 2013 et 2014. En 2012, nous avons enregistré des subventions mensuelles allant jusqu'à 10 milliards de francs.

Si nous comprenons bien, plus le prix du baril de pétrole augmente, plus les prix des carburants, du

gaz butane et du pétrole lampant vont également augmenter. Cela semble un peu paradoxal. L'Etat espère une hausse du prix du baril de pétrole pour financer son budget. Mais dans le même temps, cette hausse fragilise le pouvoir d'achat des ménages...Quelle équation !

- Il est évident que lorsque le cours du baril augmente, les recettes budgétaires augmentent également. C'est une bonne chose. Mais, ce qu'il faut comprendre, c'est que ce baril de brut que l'on achète pour fabriquer les produits pétroliers entraîne effectivement le prix des produits pétroliers à la hausse. Donc, l'achat doit s'arrimer à la variation constatée sur le brut. Cela suppose que nous devons faire en sorte que les populations s'habituent effectivement, comme dans les pays industrialisés, à des prix des produits à la pompe qui varient en fonction des cours internationaux du pétrole.

Pour résumer, si le prix du baril de pétrole atteint les 100 dollars, il n'est pas exclu qu'on arrive, par exemple, à un prix du gaz butane à 10 000 francs dans les prochains mois...

- ... Comme je le disais tantôt, au plus fort du prix du baril de pétrole en 2012, on devrait acheter la bouteille de gaz butane à presque 15 000 francs. Mais, le gouvernement a subventionné le prix de ce produit afin qu'il soit vendu à 5450 francs. Vous voyez bien que le gouvernement continue à subventionner le gaz butane. Nous avons voulu tout simplement ajuster le prix par rapport à la moyenne sous-régionale.

Pourquoi avec un baril de pétrole à 30 dollars, nous n'avons jamais eu l'effet inverse de baisse des prix du carburant à la pompe? On a l'impression que l'Etat n'active ce levier que lorsque le prix du baril de pétrole augmente...Comment l'expliquez-vous ?

- Non, pas du tout ! Vous vous souviendrez qu'au cours du mois de février de l'année 2015, nous avons baissé les prix, parce que les cours du baril étaient descendus à des niveaux très bas. Ce qu'il faut retenir par contre, c'est que les prix, au niveau desquels on se situait, étaient déjà très fortement subventionnés.

Lutte contre la pollution due aux véhicules

La solution " Supertech "

G.R.M
Libreville/Gabon

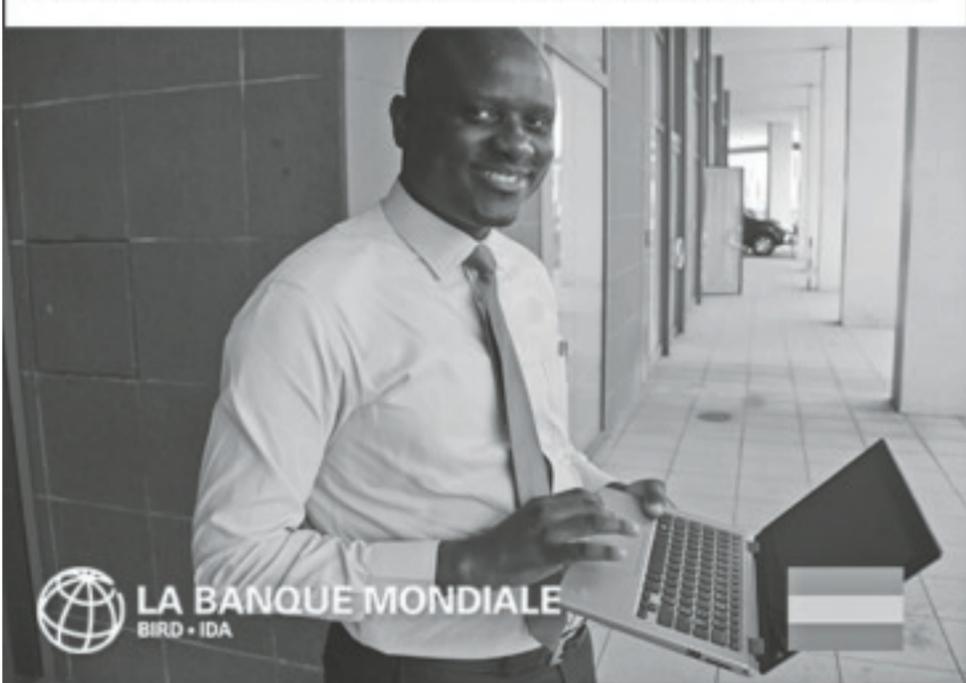
UN atelier de formation a eu lieu, dernièrement, dans les locaux de l'ancienne compagnie aérienne Air Affaires Gabon (2AG), à l'intention des mécaniciens et des électromécaniciens. Cette formation organisée par le groupe Écotec, avec l'accompagnement de l'entreprise italienne East-West SAS, fait suite au programme de lutte contre le réchauffement climatique arrêté lors de la 23e Conférence des Parties sur le climat, tenue du 6 au 17 novembre 2017 à Bonn en Allemagne. L'atelier de Libreville portait sur l'utilisation d'un dispositif appelé "Supertech", destiné à lutter contre la pollution due aux véhicules. «Il s'agit, en fait, d'un équipement écolo-

gique qui donnerait du crédit au Gabon vis-à-vis de la communauté internationale», a expliqué Jean-Constant Mba Obame, administrateur directeur général d'Écotec. Non sans indiquer que l'utilisation de cet appareil permet aux automobilistes de réaliser des économies par rapport à l'entretien de leurs véhicules. «L'usage de cet appareil vous amène à faire la vidange une fois après deux ans, et non plus après un ou deux mois. Il permet de réaliser des économies sur la consommation de carburant. Mieux, il n'y a aucun risque de pollution due au gaz qui sort habituellement des tuyaux d'échappement», a-t-il assuré. De façon plus large, cette formation avait pour objectif de conscientiser les opérateurs industriels sur les risques de se limiter uniquement à l'économie linéaire qui consiste à

importer, puis vendre un produit ou un équipement. Elle les invite à pratiquer plutôt une économie circulaire, qui veut que, au-delà de l'importation et de la vente de ce produit ou équipement, l'on puisse le récupérer après usage, pour le recycler ou le retourner au fabricant. Des campagnes d'information et de sensibilisation devraient être organisées dans ce sens prochainement à l'endroit des opérateurs, mais aussi des populations. Notons que la société East-West SAS fait partie du groupe Supertech, présent dans environ 100 pays. Quant au groupe Écotec, sa création vient en appui du Gabon par rapport aux résolutions de la Cop 23. Ce qui devrait aider notre pays à maintenir, en Afrique, son leadership en matière de lutte contre le dérèglement climatique.

Participez au concours!

CONCOURS LITTÉRAIRE DE LA BANQUE MONDIALE
La parole est à vous : dites-nous en 1500 mots maximum
LE DEFI DU CHOMAGE DES JEUNES AU GABON :
DANS QUELS SECTEURS
LES JEUNES POURRAIENT-ILS CREER OU TROUVER DE L'EMPLOI ?



Vous avez jusqu'au 21 juin pour participer et gagner

1er prix : Ordinateur portable
2ème et 3ème prix : Tablettes
Infoline : 01 79 49 00